

Mercredi 18 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit Janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard PIOCH, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le 11 janvier 2023

PRÉSENTS : MM. PIOCH Gérard, FARAIL Dominique CHAMPION Roger, FAVRIE Alain, BOLANO Francis, PEYRAC Laurent, ALVAREZ Jennifer et Laetitia CASAL, Delphine HERNANDEZ, PACKHAM Ann, DOUTRE Jacques, BAUTISTA Olivier, BARBASTE Paul Hugues, WOJNAROWSKI Patrick.

Absents non excusés :

Procurations : Sabrina PEROCHEAU a donné procuration à Ann PACKHAM

Secrétaire : Laetitia CASAL.

Objet : Dématérialisation des actes :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'afin de faciliter la prise de décisions et d'accélérer le retour des délibérations en sous-préfecture, il conviendrait de passer une convention avec cette dernière pour dématérialiser les actes.

Le conseil municipal est pour à l'unanimité.

Objet : Projet photovoltaïque :

Monsieur le Maire fait le point sur les projets photovoltaïques.

Il conviendrait de mettre les deux projets communs (peyrouses et carrière) pour avoir une surface acceptable. Réunion le 8 février avec le syaden.

Objet : Aire de jeux :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'aire de jeu est sérieusement abîmée. L'organisme de contrôle APAVE a effectué une visite le 11 Janvier 2023. Il apparaît que de nombreux éléments sont détériorés. Il a même fallu la semaine dernière mettre de la rubalise afin d'empêcher l'accès au toboggan.

Un devis a été demandé à la société MEFRAN afin de remplacer une partie du mobilier de l'aire de jeux. Un technicien de la société doit passer prochainement pour faire le point sur les jeux qui peuvent être réparés et ceux qui doivent être remplacés.

Objet : Vœux :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 20 Janvier à 18 heures. L'aide de l'ensemble des membres du conseil municipal est demandée.

Objet : Caméras de surveillance :

La société JD2M est venue en mairie et a rencontré monsieur PEYRAC. Le devis proposé pour faire la maintenance des caméras est de 1908 euros TTC. Le conseil est pour à l'unanimité.

Objet : Tri sélectif :

Monsieur le Maire a rencontré monsieur GRIMAL, de la CCRLCM, afin d'étudier la possibilité d'installer deux nouveaux sites de tri sélectif afin d'en faciliter l'accès aux administrés.

Un site sera implanté vers l'Avenue de l'Alaric et l'autre route de Fontcouverte.

Objet : Fibre :

Monsieur PEYRAC est entré en contact avec la société Orange afin de faire installer la fibre dans le bâtiment de la mairie mais aussi dans celui des écoles et du centre de loisirs. Deux propositions sont proposées.

Une dans laquelle le matériel serait acheté et l'autre dans laquelle le matériel serait loué.

Objet : Référent défense:

Le conseil doit se prononcer pour un nom de référent défense. Alain Favri se propose.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Objet : Référent pompier:

Le conseil change le référent pompier, Jennifer Alvarez est remplacée par Dominique Farail.

Objet : divers :

Monsieur le maire informe le conseil que le policier municipal entrera en fonction en Mars.

Sabrina Perocheau propose un nouveau projet pour les chats qui sera présenté au prochain conseil municipal.

Les anciens combattants proposent l'appellation d'un rond point d'Henri Martin à Narbonne. Ils veulent qu'on participe à une plaque commémorative.

M. Piedon demande la possibilité de récupérer le petit pont en fer de la voie de Caunes déjà démonté.

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE